

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE EUROPÉENNE

DOCUMENTS DE SÉANCE

1960-1961

10 MAI 1960

ÉDITION DE LANGUE FRANÇAISE

DOCUMENT 27

Library Copy

Rapport intérimaire

fait au nom de

la commission de la politique économique à long terme,
des questions financières et des investissements

sur

la création, auprès des exécutifs de la C.E.C.A., de la C.E.E.
et de l'Euratom, d'un groupe de travail chargé de rassembler
les données permettant de promouvoir une politique économique
communautaire et harmonieuse à long terme

par

M. A. Armengaud

R a p p o r t e u r

Library Copy

1101.01.01

La commission de la politique économique à long terme, des questions financières et des investissements, au cours de ses réunions des 21 et 22 mars et des 28 et 29 avril 1960, a procédé à l'examen de la proposition de résolution (doc. n° 83) qui, en janvier, lui a été renvoyée par l'Assemblée.

M. André Armengaud a été nommé rapporteur le 29 avril.

Au cours de la réunion du 29 avril, la commission a adopté le présent rapport intérimaire.

Etaient présents : MM. H. Deist, président, A. Armengaud, rapporteur, J. E. Bousch, A. De Block, P. De Smet, M. Fischbach, J. Fohrmann, H. Geiger, G. Jarrosson, P. J. Kapteyn, G. Kreyssig, H. A. Lückner, B. Motte, M. Pedini, D. Smets, suppléant M. De Vita.

RAPPORT INTERIMAIRE

sur la création auprès des exécutifs de la C.E.C.A., de la C.E.E. et de l'Euratom, d'un groupe de travail chargé de rassembler les données permettant de promouvoir une politique économique communautaire et harmonieuse à long terme

par M. A. Armengaud,
rapporteur.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

1. Au cours de la session de janvier 1960, l'auteur du présent rapport a déposé en séance publique de l'Assemblée une proposition de résolution.

Celle-ci a été imprimée et distribuée sous la forme du document n° 83 et renvoyée pour examen à la commission de la politique économique à long terme, des questions financières et des investissements.

2. Votre commission a procédé à l'examen de cette proposition de résolution au cours de plusieurs de ses réunions. A l'issue de cet examen, une nouvelle rédaction de la proposition de résolution a été présentée par son auteur.

Dans sa nouvelle rédaction la proposition de résolution tend à donner aux trois exécutifs les moyens

- de réunir tous les éléments d'information sur les ressources de la Communauté, ainsi que sur les distorsions entre les diverses branches d'activité, ou les insuffisances dans certains secteurs,
- et de fournir aux gouvernements comme aux divers groupements de l'activité éco-

nomique (associations professionnelles, syndicats) des éléments d'appréciation sur les objectifs communs à poursuivre et les investissements correspondants qui paraîtraient appropriés.

Votre commission s'est, d'une façon générale, déclarée d'accord avec les suggestions contenues dans cette proposition de résolution.

3. Au cours de la session de mai votre commission présente à l'Assemblée des rapports faits en son nom par Messieurs Deist, sur la politique conjoncturelle, Geiger, sur la politique structurelle et Motte sur la politique régionale.

La proposition de résolution dont fait état le présent rapport intermédiaire peut être considérée comme constituant un corollaire aux trois rapports précités.

Aussi, votre commission est-elle convenue de présenter à l'issue des débats auxquels donneront lieu en séance publique les trois rapports, une résolution d'ensemble qui portera également sur la proposition de résolution visant la création auprès des trois exécutifs d'un groupe de travail chargé de rassembler les données permettant de promouvoir une politique économique communautaire et harmonieuse à long terme.







